



CONCOURS DE PLAIDORIE - Édition 2021

RÈGLEMENTS

Thème : « Je m'engage dès maintenant dans la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles »

Article 1 : L'objet du concours

Dans le cadre de la campagne des 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes et aux filles, Conversations Essenti'Elles organise, en partenariat avec l'Ambassade de Suisse, Avocats Sans Frontières et FOKAL, la 3^{ème} édition du Concours de plaidoirie sous le thème : « **Je m'engage dès maintenant dans la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles** »

Le texte de plaidoirie peut se porter sur un des sujets suivants :

o Harcèlement sexuel et sexiste, agressions, viol, inceste, avances sexuelles non désirées, exploitation sexuelle des femmes et des filles, violences familiales, violences économiques, comportements sexistes stéréotypes liés au genre, normes sociales néfastes, augmentation du taux de violence durant les crises socio-politique.

Cette compétition vise à sensibiliser la population sur les phénomènes de violences faites aux femmes et aux filles en stimulant la réflexion des élèves et en mettant en valeur leur éloquence.

Le concours est ouvert aux filles et aux garçons âgé(e)s de 15 à 18 ans enregistré(e)s dans une école.

Article 2 : Modalités

Préparation d'une intervention écrite visant à sensibiliser l'opinion sur le thème choisi. Le texte devra être rédigé en format Word, taille 12, avec les informations personnelles du participant soit : 1) Prénom et nom ii) Titre du texte iii) Nom de l'établissement et classe. **Le texte ne devra pas aller au-delà de 3 pages. La soumission et la rédaction du texte doit être individuelle.**

Le temps de lecture à voix haute ne devra pas dépasser 5 minutes. Le texte écrit ne devra pas être différent du texte oral. Pour les participantes retenues, une différence peut conduire à leur disqualification.

Un comité de sélection choisira 5 plaidoiries sur base des critères suivants:

- L'existence d'un problème posé dans le texte
- L'existence d'une progression dans les idées
- La qualité de la proposition avec le thème sélectionné
- La démonstration de la capacité de réflexion
- La capacité de convaincre l'auditoire
- Le respect du temps alloué pour la déclamation (5 minutes au plus par plaidoirie)
- La forme (richesse du vocabulaire, style, justesse de la grammaire)

Article 3 : Participation

La participation au présent concours est limitée à un (1) texte par participant. **Les 5 finalistes de l'édition 2020 ne pourront pas participer à nouveau.**

Un atelier de plaidoirie aura lieu le 27 Novembre 2021, l'heure et l'emplacement seront communiqués ultérieurement. Cet atelier est obligatoire pour tous(tes) les participant(e)s au concours. La présence devra être confirmée au moment de la soumission du texte et du formulaire de participation.

Article 4 : Modalités d'inscription

Les élèves souhaitant participer à ce concours doivent envoyer leur texte à l'adresse e-mail c.essentielles@gmail.com **au plus tard le 30 novembre 2021.** Un formulaire dûment rempli doit être soumis.

Article 5: Désignation des gagnants

Les auteur(e)s des 5 meilleurs textes seront invité(e)s à les déclamer devant un public et un jury composé de plusieurs membres, lors de la finale qui aura lieu **le Mercredi 8 décembre 2021.** **L'Emplacement et l'horaire de la finale vous seront communiqués ultérieurement par les responsables de la plateforme Conversations Essenti' Elles.** Les finalistes devront y prendre part obligatoirement.

Article 6 : Responsabilité

Conversations Essenti'Elles ainsi que ses partenaires ne pourront en aucun cas être tenues responsables si, pour des raisons indépendantes de leur volonté, le présent concours, ses modalités et/ou les prix devaient être partiellement ou totalement reportés, modifiés ou annulés.

Conversations Essenti'Elles, ainsi que ses partenaires ne pourront non plus être tenues pour responsables du contenu des textes et des plaidoiries, qui reflètent exclusivement l'opinion des participants au concours.

Article 7: Exclusion des participants

L'organisation peut annuler la participation de tout candidat n'ayant pas respecté le présent règlement. Cette annulation peut se faire à tout moment et sans préavis.

Article 8: Litiges et réclamations

Les litiges naissant à l'occasion de ce concours seront tranchés à l'amiable au vu des différents éléments produits par le contestataire.

Article 9: Loi applicable

La participation implique l'acceptation pleine et entière de ce règlement.